

**CONSEIL MUNICIPAL
LES TROIS-MOUTIERS
Séance Publique du 08.12.2022 à 20 h 00**

PROCÈS-VERBAL

Le conseil municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n° 1 – Signature de la Convention Territoriale Globale du Pays Loudunais

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Autorise le Maire à signer la Convention Territoriale Globale du Pays Loudunais.

Affaire n° 2 – Admission en non-valeurs

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Accepte de prendre en charge les créances admises en non-valeurs pour la somme de 98 €

Affaire n° 3 – Délibération budgétaire

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Conformément à l'article L.1612-1, accepte et autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 503 000 €

Affaire n° 4 – Remboursement de frais

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Accepte la prise en charge des dépenses de transport et sortie à l'occasion du déplacement au Sénat à Mme le Maire et remboursement de frais de téléphonie à Mme Gourdeau pour la mise en service de l'alarme du gymnase.

Affaire n° 5 – CDG 86 - Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Accepte le renouvellement de la convention et autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Affaire n° 6 – CNP Assurances – Contrat d'assurance statutaire du personnel année 2023

Rapporteur : Mme le Maire

A l'unanimité,

Accepte le renouvellement du contrat CNP Assurances et autorise le Maire à signer les contrats pour l'année 2023.

Affaire n° 7 – Convention d'occupation temporaire et périodique de locaux aux Trois-Moutiers.

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Dans le cadre des permanences médico-sociales, accepte la mise à disposition gratuite, temporaire et périodique aux services du Département, d'un bureau au Foyer Gigot et de la maison du meunier et autorise le maire à signer la convention.

Affaire n° 7 – Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Accepte d'adhérer à la Fondation du Patrimoine, autorise le Maire à signer l'adhésion et décide de verser la somme de 500 € au titre de l'année 2023.

Affaire n° 8 – Location de la résidence jeunes travailleurs située 2 Cité des Primevères

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Donne son accord pour louer la résidence, vide de meuble, à Center Parcs ou l'une de ses sociétés 800 € par mois et autorise le Maire à signer la convention de location avec le preneur.

Affaire n° 9 – Bâtiment

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Comme prévu dans le bail de location et conformément à l'Indice des Loyers Commerciaux du 2^{ème} trimestre, révisé et fixe le prix du loyer de l'atelier situé 22bis Avenue Aristide Gigot à 731 € / mois à compter du 1^{er} janvier 2023.

Rapporteur : M. Sonnevile-Coupé B.

Prend connaissance de l'avancement des travaux en cours concernant l'ancienne gendarmerie, la coopérative, la salle cantonale, les logements locatifs et les travaux de chauffage à prévoir dans le logement 1bis Avenue Aristide Gigot et au restaurant scolaire. Des échanges suivent au sujet des réparations et du devenir du moulin.

Affaire n° 10 – Voirie

Rapporteur : M. Bellamy J.P.

Prend connaissance de la date de réception des travaux du programme voirie 2022, des travaux réalisés sur les fossés et de la RD 347.

Affaire n° 7 – Informations diverses

Rapporteur : Madame le Maire

Prend connaissance de diverses informations dont :

- L'antenne de téléphonie qui sera installée sur la zone d'activité
- L'emplacement de chambres adduction (fibre) Rue des Monteil et Chemin des Aniers
- Le déplacement du transformateur Rue des Deniers
- Suite à une demande d'achat de la salle de l'étang et de l'ancienne gendarmerie. Le conseil affirme ne pas vouloir céder cette propriété.

Séance Publique du 08.12.2022

2022-47	CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DU PAYS LOUDUNAIS	Approuvée
2022-48	ADMISSION EN NON-VALEURS	Approuvée
2022-49	DELIBERATION BUDGETAIRE	Approuvée
2022-50	REMBOURSEMENT DE FRAIS	Approuvée
2022-51	CDG 86 – RENOUELEMENT CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION	Approuvée
2022-52	CNP ASSURANCES – CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE	Approuvée
2022-53	DEPARTEMENT - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE ET PERIODIQUE DE LOCAUX	Approuvée
2022-54	ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE	Approuvée
2022-55	LOCATION DE LA RESIDENCE JEUNES TRAVAILLEURS	Approuvée
2022-56	ATELIER 22BIS AVENUE ARISTIDE GIGOT – REVISION DU LOYER	